

**Rapport d'activité de Madame Daniela De Ridder,
représentante spéciale pour l'Europe de l'Est,
présenté à la 30^e session annuelle de l'AP-OSCE
pour la période de juillet 2022 à juin 2023**



Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

C'est pour moi un honneur d'avoir été à nouveau nommée représentante spéciale pour l'Europe de l'Est en juillet 2022. Le territoire couvert par mon mandat comprend l'Ukraine, la Biélorussie et la République de Moldavie. La région tout entière est confrontée à des défis énormes, conséquence de la guerre d'agression impérialiste menée par la Russie contre l'Ukraine. Mon travail de fond est fortement marqué par cette situation terrible. Je considère que ma mission consiste à utiliser les possibilités conférées par mon mandat pour témoigner soutien et solidarité à l'Ukraine injustement agressée. Plus largement, j'aimerais empêcher que les conflits en Biélorussie et en République de Moldavie soient oubliés.

Le rôle spécifique qui m'incombe en tant que représentante spéciale pour l'Europe de l'Est comprend la promotion du dialogue dans tous les secteurs de la société, en particulier au niveau parlementaire, afin d'apporter un soutien dans les domaines de la diplomatie parlementaire, de l'instauration de la confiance, de la réconciliation et de

la promotion du dialogue. J'ai en outre formulé des recommandations importantes pour les activités de l'Assemblée parlementaire.

J'aimerais saisir l'occasion pour vous donner un aperçu de l'action que j'ai menée en tant que représentante spéciale pour l'Europe de l'Est pendant la période sous revue.

Ukraine

Peu de temps après ma nouvelle nomination comme représentante spéciale, j'ai rencontré à plusieurs reprises à Berlin **Madame Helga Schmid, secrétaire générale de l'OSCE**, pour m'informer sur les actions menées par l'OSCE dans le contexte de la guerre en Ukraine et évoquer avec elle les possibilités de coordonner les activités de l'Assemblée parlementaire et de l'organisation mère. Nous avons mis l'accent sur la recherche d'une solution pour assurer la succession rapide du coordinateur de projet de l'OSCE en Ukraine, en fonctions depuis de nombreuses années, qui a dû cesser son activité fin octobre 2022 en raison du veto opposé par la Russie. L'OSCE a réussi en un temps record à trouver une solution innovante à l'obstructionnisme russe sous la forme des programmes de soutien pour l'Ukraine (*Support Programmes for Ukraine, SUP*) financés par des ressources extrabudgétaires. Je suis intervenue auprès de la chancellerie fédérale afin que l'Allemagne accorde un soutien maximum à ces programmes.

J'ai entretenu par ailleurs pendant toute la période sous revue des contacts étroits avec des fondations politiques et des institutions scientifiques afin de faire bénéficier également mon activité de représentante spéciale d'une expertise extérieure. J'ai ainsi échangé notamment avec **Monsieur Ekkehard Brose, ancien ambassadeur et président de l'Institut fédéral des hautes études de sécurité (Bundessicherheitsakademie)**, **Madame Claudia Major, directrice du groupe de recherche « Sécurité internationale » de l'Institut allemand pour la politique et la sécurité internationales (Stiftung Wissenschaft und Politik)**, **Monsieur Peer Teschendorf, ancien directeur de la fondation Friedrich Ebert (FES) en Russie**, **Monsieur Felix Hett, représentant de la FES en Ukraine et en République de Moldavie**, **Monsieur Alexeï Ioussoupov, directeur de programmes de la FES pour la Russie**, **Monsieur Stefan Meister, directeur du Centre pour l'ordre et la gouvernance en Europe de l'Est, en Russie et en Asie de la Société allemande de politique étrangère (Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik)**, **Madame Sabine Fischer, spécialiste de la politique étrangère et de sécurité russe et des relations UE-Russie à l'Institut allemand pour la politique et la sécurité internationales**, **Monsieur Jörg Forbrig, directeur pour l'Europe centrale et orientale** ainsi qu'avec **Monsieur Andrii Portnov et Madame Susann Worschech de l'Université européenne Viadrina**. Les connaissances que j'ai ainsi acquises ont été importantes pour mon activité au sein des commissions du Bundestag, en particulier sur l'accord céréalier et les couloirs de sécurité établis par l'UE pour les exportations ukrainiennes de produits agricoles ainsi que lors de la préparation conceptuelle de l'édition 2023 du séminaire de Leinsweiler en Allemagne. J'ai également cherché à établir des contacts avec **Son Excellence Monsieur Oleksii Makeiev, ambassadeur d'Ukraine**, et **Son Excellence Monsieur Dariusz Pawłoś, ambassadeur de la République de Pologne**, ainsi qu'avec divers services allemands, notamment à la chancellerie fédérale et au ministère des Affaires

étrangères, tant pour les informer sur mon activité de représentante spéciale que pour me tenir au courant des mesures de soutien liées au contexte ukrainien.

J'ai ainsi demandé au gouvernement fédéral d'engager des poursuites contre les violations flagrantes des engagements pris par la Russie dans les domaines du droit international humanitaire et de la dimension humaine de l'OSCE, également au moyen de procédures pénales nationales sur la base de la compétence universelle, afin de lutter contre l'impunité des auteurs des crimes de guerre russes. Le Mécanisme de Moscou est à cet égard un outil indispensable pour établir et documenter les violations des droits de l'homme. À cet effet, j'ai également rencontré **Son Excellence Madame Isabel Frommelt-Gottschald, ambassadrice du Liechtenstein en Allemagne**, car le Liechtenstein s'implique de manière très méritoire au niveau international en faveur des efforts de la Cour pénale internationale en matière de poursuites pénales. Nos consultations ont porté prioritairement sur les enlèvements systématiques d'enfants transférés d'Ukraine en Russie, que la juridiction internationale doit sanctionner de toute urgence.

J'ai, pour des raisons de justice historique tardive, appuyé de tout cœur le dépôt, en novembre 2022, d'une **motion intergroupe au Bundestag** (cf. <https://dserver.bundestag.de/btd/20/046/2004681.pdf>) sur la **reconnaissance politique de l'« Holodomor » ukrainien** (la « Grande famine ») comme génocide perpétré par le régime stalinien d'Union soviétique. Cela a également ouvert à l'Ukraine la voie de la participation à la Culture mémorielle européenne dans les domaines de la recherche scientifique, du travail sur le passé, de l'éducation politique, de la préservation des lieux de mémoire et de la protection du patrimoine.

J'ai eu à propos de la sûreté et de la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporijjia occupée par les forces armées russes une réunion avec **Madame Victoria Voytsitska, ancienne députée et présidente de la commission de l'énergie et de la sûreté nucléaire de la Rada suprême d'Ukraine**, et **Madame Olena Halouchka, membre du conseil d'administration de l'organisation non gouvernementale ukrainienne « Anti-Corruption Action Center »** (cf. <https://antac.org.ua/en/>). Garantir la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire et la protection (entre autres) de la population ukrainienne contre des retombées radioactives est une mission absolument primordiale. J'aimerais exprimer ici mes vifs remerciements à **Monsieur Rafael Mariano Grossi, directeur général de l'AIEA**, et à toute son équipe pour leur inlassable engagement. Je partage toutefois les inquiétudes quant aux conséquences que le dynamitage du barrage de Kakhovka peut avoir pour la sécurité de l'approvisionnement de la centrale en eau de refroidissement.

J'ai évoqué avec **Monsieur Sebastian Rubatscher, président du conseil d'administration de l'organisation d'utilité publique « enpact »** (cf. <https://enpact.org/>), et avec **Madame Elisabeth Uhlig, gestionnaire de projets**, la possibilité d'un financement direct de chefs d'entreprise ukrainiens au titre de la politique de développement. L'objectif serait de préserver les capacités d'infrastructure dans le secteur des petites et moyennes entreprises afin d'améliorer le contexte de départ de la reconstruction économique. En tant que représentante spéciale, j'ai appuyé moi aussi la demande de financement du projet auprès du gouvernement fédéral.

En outre, je me suis engagée à soutenir l'activité des projets menés en Ukraine par **l'association d'utilité publique « Friedensbrot e. V. »** créée en 2012 (cf. <https://friedensbrot.eu/>) par un accès aux aides financières de fondations politiques. Lors d'une réunion avec **Monsieur Anton Blöth, président du conseil d'administration**, et **Monsieur Gíbfried Schenk, gérant**, je me suis informée dans le détail sur les activités de l'association. Ce réseau international est composé de membres bénévoles attachés à l'idée d'entente entre les peuples et associent l'interdépendance existant entre le maintien de la paix internationale et l'agriculture durable à des projets concrets menés dans des pays d'Europe centrale et du Sud-Est, actuellement au nombre de onze. Face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires dues à la guerre, notamment en ce qui concerne les livraisons de céréales en provenance d'Ukraine, il convient de rendre un hommage appuyé à la coopération directe entre les sociétés civiles.

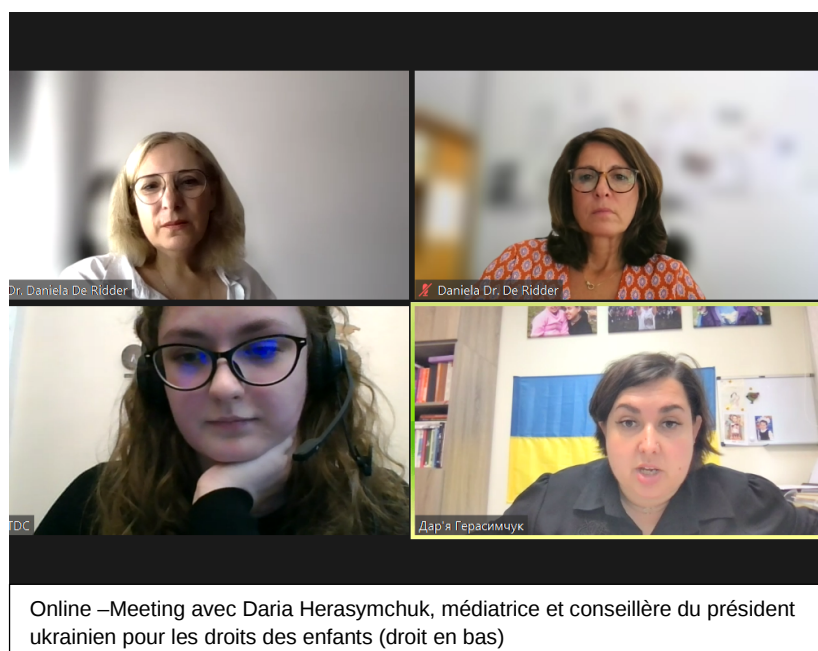
Le programme de la série de séminaires de Leinsweiler en Allemagne, qui n'a repris que cette année en raison de la pandémie, a été recentré, sur proposition de ma part, sur les défis que présente la guerre d'agression russe contre l'Ukraine pour l'architecture de sécurité européenne. Un bilan des bonnes pratiques du travail de terrain mené par l'OSCE en Europe de l'Est (Ukraine, Moldavie) et en Europe du Sud-Est a été tiré avec des experts reconnus, ainsi qu'avec d'anciens responsables, dont **Monsieur Claus Neukirch, ancien chef de la mission de l'OSCE en République de Moldavie**, **Monsieur Piet Blondé, ancien directeur adjoint du bureau du représentant spécial de l'OSCE en Ukraine et au sein du groupe de contact trilatéral**, ainsi qu'avec **Madame Malgorzata Twardowska, directrice adjointe des services opérationnels du Centre de prévention des conflits du secrétariat de l'OSCE**, afin d'évoquer des paramètres adéquats pour le futur travail de terrain dans ce nouveau contexte plus difficile. Le séminaire de Leinsweiler qui s'est tenu début mai 2023 à Berlin a accueilli 48 participants dont 24 parlementaires de douze États participants de l'OSCE, ainsi que **Madame Margareta Cederfelt, présidente de l'AP-OSCE**, et **Monsieur Roberto Montella, secrétaire général** (cf. <https://www.oscepa.org/en/news-a-media/press-releases/press-2023/osce-pa-members-gather-in-berlin-to-discuss-the-future-of-european-security>).



Participants au séminaire de Leinsweiler 05 - 07 mai 2023

À mon initiative et avec le soutien de ma collègue Madame Renata Alt, une discussion technique intergroupe sur le sort des enfants déportés d'Ukraine a eu lieu en mai 2023 au Bundestag avec **Madame Tatjana Kiel, gérante de Klitschko Ventures** (cf. <https://klitschko-ventures.com/de/home/>). À ce jour, plus de 19 000 enfants ukrainiens ont été enlevés dans des camps de vacances, des maisons de repos ou des orphelinats et déportés de manière illégale vers la Russie pour les faire adopter par des familles russes et les rééduquer afin qu'ils s'approprient une identité russe. Le transfert ciblé d'enfants issus d'un groupe de population à un autre constitue un critère relevant clairement de la définition du génocide donnée par la convention pertinente des Nations unies de 1948. Klitschko Ventures travaille sur la documentation des cas individuels et soumet des offres pour leur élucidation et le soutien aux familles ukrainiennes concernées. Nous avons évoqué différentes options envisageables pour sensibiliser davantage l'opinion internationale à ce sujet et, en prenant les mesures appropriées, lutter contre les enlèvements d'enfants organisés par la Fédération de Russie. En outre, des structures ont été mises en place au niveau des groupes de travail afin de coordonner l'échange d'informations entre les membres du Bundestag allemand et Klitschko Ventures.

Madame Daria Herasymchuk, médiatrice et conseillère du président ukrainien pour les droits des enfants (cf. <https://www.president.gov.ua/en/news/darya-gerasimchuk-na-specialnij-zustrichi-radi-bezpeki-on-r-82553>), a également abordé dans une visioconférence les rapt d'enfants et les déportations vers la Russie. Elle a renvoyé à ce propos au site Internet officiel du gouvernement ukrainien (cf. <https://childrenofwar.gov.ua/en/>) qui recense systématiquement et publie, en recourant au Mécanisme de Moscou, tous les cas connus et les différentes formes de violations des droits des enfants commises pendant la guerre. Ce site recense 487 enfants décédés, 1 015 blessés et 373 disparus depuis le 24 février 2022. Sur les plus de 19 000 enfants déportés vers la Russie, 4 390 sont orphelins ou placés en famille d'accueil.



La situation humanitaire dans les territoires ukrainiens sous occupation russe a aussi été au centre d'une réunion en ligne avec **Madame Sasha Romantsova, directrice exécutive**, et son collaborateur **Monsieur Roman Nekoliak**, du célèbre **Centre pour les libertés civiles en Ukraine** (cf. <https://ccl.org.ua/en/>), lauréat du prix Nobel de la paix 2022. Il est ressorti de cet échange qu'aucune réglementation pratique n'a encore été trouvée pour garantir les enjeux humanitaires existentiels dans le contexte de crise. Cela concerne d'une part la question du rapatriement des corps des personnes tuées ou décédées des territoires sous occupation russe vers le reste de l'Ukraine et leur remise à leurs familles. À cela viennent s'ajouter les arrestations de civils pratiquées de façon manifestement systématique par l'armée russe ou les forces de sécurité russes, et lors desquelles les civils détenus sont souvent victimes de mauvais traitements et privés de tout accès à une assistance juridique. À la différence des combattants des deux parties au conflit, qui peuvent être libérés dans le cadre d'échanges de prisonniers, il n'existe pas de perspective similaire pour les civils, d'autant que cette situation ne concerne que la population ukrainienne. Il s'agit, de fait, de prises d'otages pour des motifs politiques s'inscrivant dans le cadre de la guerre psychologique menée par la Russie afin de démoraliser la population ukrainienne.

Une visioconférence avec **Madame Yuliya Sporysh, fondatrice et directrice de l'organisation non gouvernementale « Girls »** (cf. <https://www.divchata.org/en/>), et **Madame Darya Romanenko, partenaire de projet ukrainienne de l'organisation allemande d'aide au développement « Help – Hilfe zur Selbsthilfe e. V. »** (cf. <https://www.help-ev.de>), a été consacrée aux particularités du quotidien des femmes en temps de guerre, qui vont de l'obligation de subvenir seules aux besoins de leur famille du fait de la mobilisation des hommes en âge de combattre, au vécu personnel de violences sexuelles en passant par des expériences traumatiques d'exode et de perte. Cette rencontre a mis en évidence qu'il faut augmenter de toute urgence les ressources humaines et financières pour faire face, ne serait-ce qu'un tant soit peu, à la demande énorme de prestations de conseil et d'aide. À cela vient s'ajouter le fait qu'en dépit du respect strict de leur obligation de neutralité politique, l'organisation de femmes et toutes les autres organisations non gouvernementales se voient refuser par la Russie tout accès aux territoires occupés.

L'entretien a également permis d'aborder les conséquences, encore difficiles à appréhender, de la destruction du barrage de Kakhovka sur le Dniepr près de Kherson. Ce sabotage a créé de manière délibérée une situation d'urgence humanitaire de grande ampleur et franchit un nouveau seuil dans l'escalade des crimes contre la population civile ukrainienne. Dès le premier jour, quelque 17 000 personnes étaient sous la menace immédiate de la vague d'eau et des inondations. Les inondations risquent de rendre une grande partie du delta du fleuve inhabitable pendant longtemps. Bien qu'il soit nécessaire d'évacuer en masse la population civile vivant dans les zones inondées du bassin du Dniepr, les frappes aériennes et les tirs d'artillerie des forces armées russes se poursuivent sans relâche.

Je remercie tout particulièrement **Monsieur Stepan Rusyn, coordinateur du programme de partenariat germano-ukrainien au Transatlantic Dialogue Center de Kiev**, qui s'est beaucoup investi pour établir le contact avec des interlocuteurs en Ukraine.



Stepan Rusyn, coordinateur du programme de partenariat germano-ukrainien

Biélorussie

Depuis les élections présidentielles truquées de 2020, la répression contre l'opposition politique intérieure biélorusse s'est intensifiée de manière systématique, au point que les principaux dirigeants du mouvement d'opposition sont emprisonnés ou ont fui le pays. En soutenant largement la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, le régime de Loukachenko a, après avoir écrasé l'opposition politique organisée, lancé une nouvelle vague de répression sans précédent contre la société civile. Le but est d'empêcher, par un durcissement draconien du droit pénal, toute activité politique individuelle et toute expression d'opinion critique et de les criminaliser en tant que telles comme constituant une menace pour l'État, voire comme agissements terroristes. La vague de répression menée par les autorités touche maintenant tous les secteurs de la société et cible l'ensemble des activités de l'auto-organisation civile. De nombreuses personnes sont, dans une mesure encore inconnue, confrontées aux interdictions professionnelles, aux incarcérations et à la peine de mort, dont le champ d'application a été étendu à la « préparation d'actes terroristes », délit conçu pour des motifs politiques et dont relèvent même de simples appels à manifestation lancés sur les réseaux sociaux.

Il ne m'a pas été possible, dans ces conditions, de faire de visite de travail en République de Biélorussie. J'ai donc cherché à avoir des échanges intensifs avec l'opposition biélorusse en exil, en Allemagne et ailleurs à l'étranger, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales qui défendent les intérêts de ressortissants biélorusses en butte aux poursuites des autorités. Mon objectif est de faire entendre la voix de ces personnes et de contribuer à ce que la situation désastreuse des droits de l'homme en Biélorussie ne soit pas occultée par la guerre en Ukraine.

Dès le tout début de mon activité de représentante spéciale, j'ai rencontré **Madame Lisa Kretschmer, responsable de l'équipe Plaidoyer à la section allemande de Reporters sans frontières**, pour évoquer les emprisonnements de journalistes pour

des motifs politiques, pratiqués entre autres en Biélorussie (cf. <https://www.reporter-ohne-grenzen.de/belarus>). On estime que le nombre de prisonniers politiques en Biélorussie est d'au moins 1 500. J'ai par ailleurs eu des contacts réguliers avec **Monsieur Marco Fieber, directeur exécutif**, et d'autres membres de l'**organisation non gouvernementale indépendante germano-suisse « Libereco – Partnership for Human Rights »**, dont le champ d'action prioritaire est la protection des droits de l'homme en Biélorussie et en Ukraine (cf. <https://www.libereco.org/fr/>) Nos échanges ont porté principalement sur l'assouplissement des modalités d'accueil humanitaire de scientifiques, journalistes et artistes biélorusses persécutés. Ainsi, la simplification des procédures de visa et la pérennisation de leur situation au regard des règles de séjour en cas d'accueil temporaire permettrait de mettre fin à la pratique actuelle de l'enchaînement d'autorisations de séjour temporaires de courte durée, qui déstabilise fortement les personnes concernées et ne leur permet que difficilement de faire des projets de vie. J'ai transmis les informations et les revendications dont j'ai pu ainsi prendre connaissance aux organes de travail de mon groupe parlementaire au Bundestag chargés de cette thématique.

Je participe par ailleurs au groupe d'amitié « Biélorussie démocratique », qui s'est constitué au début de l'année au Bundestag, afin de traiter ces questions, et d'autres, dans le cadre parlementaire. Je me suis également engagée de manière intensive au sein du Bundestag en faveur d'un recours renforcé au programme « Les parlementaires protègent les parlementaires ». Ce programme ne s'adresse pas seulement aux députés persécutés d'autres pays, mais est aussi ouvert à d'autres personnes menacées, comme les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, etc., qui peuvent bénéficier d'un parrainage politique. Ces parrainages politiques ont donné des résultats très positifs : dans de nombreux cas attestés, ils ont entraîné une amélioration concrète des conditions de vie des personnes parrainées en faisant de leur sort personnel l'objet d'une attention critique publique.



Swetlana Tichanowskaja, ancienne candidate à l'élection présidentielle et leader de l'opposition

J'ai rencontré en avril 2023 au Bundestag allemand **Madame Svetlana Tikhanovskaïa, ancienne candidate à l'élection présidentielle et leader de l'opposition biélorusse**. Cet entretien, entouré d'importantes mesures de sécurité, a eu pour thème principal la situation des droits de l'homme suite au large soutien accordé par le régime de Loukachenko à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Madame Tikhanovskaïa m'a demandé explicitement d'inviter l'Assemblée parlementaire à continuer à porter un regard critique sur la situation en Biélorussie, demande à laquelle j'accède volontiers.

Lors d'une réunion virtuelle avec **Monsieur Rudi Friedrich**, cofondateur et directeur de « **Connection e. V.** », **Madame Elvin Cetin**, conseillère à la Société allemande pour la paix – Association des objecteurs de conscience (**Deutsche Friedensgesellschaft – Vereinigte KriegsdienstgegnerInnen**), et **Madame Olga Karatch**, fondatrice du mouvement démocratique biélorusse « **Nash Dom** » (Notre maison) et lauréate 2019 du prix « **Artisane de la paix à la base** » (**Friedensarbeiterin an der Basis**), qui vit actuellement en Lituanie (cf. <https://global-peacebuilders.org/peacebuilders-2/olga-karatch/>), nous avons évoqué le sort des objecteurs de conscience et ressortissants russes réfractaires à la guerre, qui ont échoué en République de Biélorussie et dans d'autres pays voisins de la Russie et qui en sont, tôt ou tard, expulsés vers la Russie. Après la mobilisation partielle décrétée en septembre 2022, de nombreux jeunes hommes ont, par peur d'être incorporés dans les forces armées, quitté précipitamment la Russie. On estime leur nombre à 150 000 environ. J'insiste beaucoup pour que l'Assemblée parlementaire se penche sur ce problème humanitaire important. En décidant de ne pas participer à l'agression militaire de Poutine contre l'Ukraine, les objecteurs de conscience et réfractaires à la guerre ont pratiquement brûlé tous les ponts derrière eux et sont considérés dans la société russe comme des traîtres. S'ils sont rapatriés de Biélorussie et d'autres pays voisins, ils font face, pour le moins, à de longues peines de prison dans des conditions particulièrement dures et à une exclusion totale par la société.

Selon des informations fournies par l'organisation non gouvernementale Libereco, seules la France et l'Allemagne ont à ce jour délivré des visas humanitaires aux objecteurs de conscience et ressortissants russes réfractaires à la guerre. L'accueil humanitaire n'est pas seulement un acte symbolique de nécessaire humanité et un témoignage crédible de l'adhésion aux valeurs auxquelles nous souscrivons en tant qu'Assemblée parlementaire. Une politique généreuse d'accueil humanitaire priverait en outre la machine de guerre russe de ressources humaines importantes nécessaires à la poursuite du conflit. Sans oublier que les jeunes Russes qui se sont soustraits à l'emprise du régime constitueraient, une fois l'ère Poutine terminée, un capital humain important pour une Russie que l'on peut espérer plus pacifique.

Moldavie

Après ma nouvelle nomination comme représentante spéciale, j'ai rencontré **Son Excellence Monsieur Aureliu Ciocoi**, **ambassadeur de Moldavie en Allemagne**. Outre les répercussions de la guerre en Ukraine sur la République de Moldavie, nous avons également évoqué les priorités du gouvernement moldave pour la poursuite du rapprochement avec l'UE, priorités qui concernaient surtout les projets de réforme du secteur judiciaire.

À cet effet, les groupes parlementaires des partis au gouvernement ont déposé en novembre 2022 une motion commune au **Bundestag allemand** (cf. <https://dserver.bundestag.de/btd/20/043/2004332.pdf>), qui réaffirme la perspective européenne de la République de Moldavie. Les revendications principales qui y sont formulées concernent l'octroi d'aides budgétaires directes à affectation prédéterminée pour le budget public moldave, ainsi que la promotion de consultations directes entre

le gouvernement central moldave et la direction *de facto* de la région de Transnistrie, afin de résoudre ce conflit interne qui dure depuis de nombreuses années, l'objectif étant de rétablir l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. Les efforts que j'ai entrepris pour que la motion rende hommage au rôle joué par la mission de l'OSCE en Moldavie et affirme la poursuite du soutien à cette mission ont été couronnés de succès.

Je suis également membre du comité ad hoc sur la migration et, en cette qualité, j'ai participé en mars 2023 à une visite sur le terrain en République de Moldavie, qui m'a fourni des renseignements précieux pour mon travail de représentante spéciale. Le programme de cette visite prévoyait des rencontres avec des représentants du gouvernement moldave (**Monsieur Alexeï Buzu, ministre du Travail et des Affaires sociales, Madame Jana Costachi, secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, et Madame Adriana Cazacu, secrétaire d'État au ministère de l'Éducation**), avec des parlementaires (**Madame Lilian Carp, présidente de la commission parlementaire de la Sécurité nationale, de la Défense et de l'Ordre public, Madame Maia Bănărescu, commissaire aux droits des enfants**, des membres de la délégation moldave à l'Assemblée parlementaire), avec des représentants de l'OSCE (**Madame Kelly Keiderling, ambassadrice**) et avec de nombreux représentants d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales moldaves, dont l'UNICEF, le HCR, La Strada International Center, etc. (cf. <https://www.oscepa.org/en/news-media/press-releases/press-2023/moldova-s-efforts-in-hosting-and-providing-safe-transit-to-ukrainian-refugees-applauded-by-osce-pa-migration-committee>).



Membres de la délégation du comité de migration à Chisinau, mars 2023

Cette visite a montré clairement que la République de Moldavie a fait beaucoup, et avec un grand engagement, afin d'aider les personnes venues d'Ukraine. Ainsi, le pays, qui compte environ 2,6 millions d'habitants, a accueilli plus de 100 000 réfugiés ukrainiens, dont environ 70 % sont originaires de la région d'Odessa. Proportionnellement à sa population, la République de Moldavie est, de tous les pays, celui qui a accueilli le plus de réfugiés. Elle a également assuré un transit sûr vers l'UE à plus de 800 000 personnes. La majorité des réfugiés se concentre sur la capitale, Chişinău, et sa région, plus de 90 % d'entre eux étant hébergés de manière décentralisée ou accueillis dans des familles. Il y a également parmi les réfugiés de nombreux membres de groupes particulièrement vulnérables, comme les mineurs non accompagnés, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, des Roms et des victimes de traite d'êtres humains et de violences fondées sur le genre.

Sous la présidence de Maia Sandu, la République de Moldavie a, malgré ses ressources financières limitées et une forte inflation d'environ 25 %, pris des mesures exemplaires pour assurer la protection des droits de l'homme des réfugiés et leur intégration dans la société moldave. Les réfugiés ont ainsi eu accès à des possibilités d'emploi légales sur le marché du travail moldave, un dispositif qui bénéficie actuellement à près d'un millier de ressortissants ukrainiens. En outre, un nouveau système de protection temporaire consolidée courant a été mis en place jusqu'en mars 2024. Il accorde aux réfugiés ukrainiens un statut sûr au regard des règles de séjour et leur donne accès au logement, à l'éducation, aux soins médicaux de base et aux prestations sociales publiques, même s'il n'est pas en mesure de couvrir les besoins élevés dans certains domaines. Les mesures ont une conception inclusive, c'est-à-dire que les améliorations bénéficient aussi à la population locale, afin de prévenir l'émergence de tensions à l'intérieur de la société. Les enfants de réfugiés ont accès gratuitement aux garderies. Des problèmes se posent en revanche pour les enfants réfugiés d'âge scolaire, qui bénéficient certes d'ordinateurs portables et de possibilités d'apprentissage numérique mais qui, en raison de la barrière de la langue, sont scolarisés à domicile sur des plates-formes opérant depuis l'Ukraine et selon les programmes scolaires ukrainiens.

Globalement, j'ai été très impressionnée par la grande solidarité que la population moldave témoigne aux réfugiés ukrainiens et qui reste intacte malgré l'influence hybride de la Russie. On m'a rapporté que les forces prorusses encore présentes en République de Moldavie sont, avec des moyens financiers relativement faibles, instrumentalisées pour mener des actions perturbatrices perfides au potentiel déstabilisant considérable. Par exemple, avant les matchs de football, elles achètent de grandes quantités de billets pour organiser dans les stades, avec l'aide de hooligans, des batailles rangées qui se poursuivent ensuite dans la rue. Cela vise à mes yeux à saper la sécurité publique et à créer une situation de subversion, notamment avec des contestations organisées de forces prorusses, qui sont présumément orchestrées par la Russie.

La situation actuelle dans le territoire séparatiste de Transnistrie a été au centre des échanges que j'ai eus avec **Monsieur Ion Manole, directeur de l'organisation non gouvernementale « Promo-Lex »** (cf. <https://promolex.md/>), lors d'une réunion organisée à Chişinău en marge de la visite sur le terrain. Selon Monsieur Manole, le régime séparatiste *de facto* s'inquiète, en conséquence de la guerre en Ukraine, pour

son modèle économique et sa survie politique et serait d'une part actuellement plus ouvert qu'auparavant à la recherche, avec l'État central, d'une solution politique au conflit. D'autre part, il aurait mis en branle une spirale de répression intérieure qui augmente considérablement la pression des autorités *de facto* et du MGB, les services secrets, sur la société civile et les organisations de défense des droits de l'homme. Ainsi, toutes les organisations non gouvernementales devraient tomber sous le coup de la loi contre les « agents étrangers », ce qui reviendrait à les interdire totalement. Les forces armées russes transférées en la région de Transnistrie surveillent principalement d'anciens dépôts de munitions hérités de l'ère soviétique, qui constituent un risque écologique considérable.

Une réunion avec **Monsieur Andreas Tölke, fondateur et président du conseil d'administration de l'organisation d'aide aux réfugiés « Be an Angel e. V. »**, m'a donné l'occasion de m'informer sur les activités de ses projets en République de Moldavie (cf. <https://be-an-angel.org/projekte/be-an-angel-moldawien/>). Nous avons notamment évoqué les aides aux groupes de réfugiés ayant des besoins particuliers et pour lesquels les dispositifs publics sont souvent insuffisants, comme les travaux de transformation et la gestion courante d'un foyer de réfugiés pouvant accueillir une soixantaine de personnes en situation de handicap, y compris les soins médicaux, des lits médicalisés et des fauteuils roulants ainsi que des sanitaires accessibles. Il convient de rendre un hommage appuyé à cet engagement, bénévole et autofinancé, de la société civile, et de reconnaître l'importance qu'il revêt comme contribution solidaire pratique pour les personnes en grande détresse.

La discussion que j'ai eue avec **Monsieur Sebastian Rubatscher, président du conseil d'administration de l'organisation d'utilité publique « enpact »**, et **Madame Elisabeth Uhlig, gestionnaire de projets**, a porté sur les expériences des projets dans le domaine de la promotion du développement d'entreprises moldaves dirigées par des femmes, qui souffrent surtout de l'exode ou du départ de professionnels qualifiés suite à la guerre en Ukraine. J'ai apporté mon soutien au souhait d'accès aux fonds de financement de projets accordés par les organisations de mise en œuvre de l'aide publique au développement.

Recommandations à l'intention des membres de l'Assemblée parlementaire :

Ukraine :

- *tenir compte de l'augmentation accrue de la question de la sécurité alimentaire en instaurant un comité ad hoc spécifique ou au moyen de structures de travail adéquates au sein de la deuxième commission générale ;*
- *continuer à développer au sein de la deuxième commission générale des concepts de sécurité et mécanismes de protection spécifiques pour les installations nucléaires et les infrastructures critiques en situation de conflit et appuyer les propositions de l'AIEA sur l'instauration d'une zone de sécurité autour de la centrale nucléaire de Zaporijjia ;*
- *soutenir les enquêtes menées par la Cour pénale internationale pour élucider et documenter l'ensemble des violations du droit international humanitaire et tous les cas présumés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre et*

intervenir dans les États participants de l'OSCE pour utiliser les possibilités de procédures pénales nationales selon le principe de la compétence universelle et, à des fins de documentation des violations des droits de l'homme, appuyer le recours régulier au Mécanisme de Moscou ;

- *définir les enlèvements systématiques d'enfants et de civils depuis les territoires ukrainiens occupés en violation du droit international en tant que priorité de l'Assemblée parlementaire dans le domaine de la dimension humaine de l'OSCE et les traiter de même dans les autres instances internationales compétentes (Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Conseil de l'Europe, etc.) ;*
- *intervenir dans les États participants de l'OSCE en faveur d'un large soutien à la reconstruction économique en Ukraine ;*
- *encadrer de manière critique et constructive la poursuite du rapprochement de l'Ukraine avec l'UE et apporter un soutien politique aux réformes démocratiques en Ukraine.*

Biélorussie :

- *observer et documenter de manière cohérente les violations systématiques des droits de l'homme et la répression de la société civile biélorusse par le régime de Loukachenko afin, le moment venu, de faire rendre des comptes aux responsables ;*
- *intervenir dans les États participants de l'OSCE pour utiliser les possibilités de procédures pénales nationales selon le principe de la compétence universelle afin de sanctionner juridiquement les actes présumés d'assistance fournie par la République de Biélorussie aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en Ukraine et aux violations de la dimension humaine de l'OSCE suite au vaste soutien apporté à la guerre d'agression russe et, à des fins de documentation des violations des droits de l'homme, appuyer le recours régulier au Mécanisme de Moscou ;*
- *considérer la nécessité de la délivrance de visas pour motifs humanitaires comme thème prioritaire au sein du comité ad hoc de l'Assemblée parlementaire sur la migration lors du développement des lignes directrices politiques en vue d'une meilleure gestion de la migration et intervenir dans les États participants de l'OSCE en faveur d'une simplification et d'une extension substantielles de la délivrance de visas humanitaires donnant droit à un statut temporaire consolidé au regard des règles de séjour afin de garantir un refuge sûr aux membres de l'opposition biélorusse persécutés et aux objecteurs de conscience et ressortissants russes réfractaires à la guerre et de mettre immédiatement fin au rapatriement vers la Russie des objecteurs de conscience et ressortissants russes réfractaires à la guerre réfugiés dans les pays voisins ;*
- *souscrire des parrainages politiques de parlementaires, défenseurs des droits de l'homme, scientifiques et membres de l'opposition persécutés et encourager la création de programmes de parrainage correspondants dans les parlements des États participants de l'OSCE.*

Moldavie :

- appuyer le travail sur le terrain et l'amélioration de la dotation de la mission de l'OSCE en République de Moldavie et intervenir dans les États participants de l'OSCE afin qu'ils promeuvent, dans les négociations directes en cours entre la République de Moldavie et la région de la Transnistrie (format 1+1), d'autres mesures d'instauration de la confiance entre les parties au conflit, comme par exemple l'augmentation de la contribution financière des États participants de l'OSCE aux projets de missions intervenant des deux côtés du Dniestr en vue de l'élimination écologique de stocks de munition contaminés et de résidus chimiques toxiques ;
- intervenir dans les États participants de l'OSCE en faveur de l'octroi d'un soutien financier accru à l'action du coordinateur des activités économiques et environnementales (OCEEA) au secrétariat de l'OSCE et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) en République de Moldavie dans les domaines de la bonne gouvernance et dans le secteur judiciaire ;
- développer, en étroite concertation avec les membres de la délégation moldave et les membres du comité ad hoc sur la migration, d'autres mesures appropriées afin d'apporter aux réfugiés en République de Moldavie un soutien conforme aux droits de l'homme et adapté à leurs besoins ;
- encadrer de manière critique et constructive la poursuite du rapprochement de la République de Moldavie avec l'UE et apporter un soutien politique aux réformes démocratiques en République de Moldavie.

Berlin, le 25 juin 2023

